

DATE DE CONVOCATION
18/03/2024

DATE D’AFFICHAGE
18/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
20
VOTANTS
26

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 25 mars**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Bernard LELAIZANT, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ [arrivé à 18h45, après le vote du point n° 2], Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN

Absent non excusé

M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis BOISSÉE

Délibération n° 24.03.25/06

Objet / Subvention aux associations 2024

Monsieur le Maire sollicite l'assemblée délibérante afin qu'elle puisse accorder aux différentes associations du territoire les subventions 2024, sur la base des propositions de la commission Finances du 18 mars 2024.

Monsieur le Maire indique que les crédits nécessaires au versement de ces subventions aux associations 2024 seront inscrits au Budget Primitif 2024 comme suit :

Associations	Montant
C.O.S. (Fonctionnement)	2 850 €
C.O.S. (Médailles et Événements familiaux)	600 €
Vivre ensemble au Plateau	200 €
FNACA	100 €
Coopérative scolaire – Maternelle Les Tilleuls	95 €
Coopérative scolaire – Élémentaire Les Tilleuls	150 €
APE Élémentaire – Maternelle	400 €
Comité des fêtes	7 800 €
Comité Local des jardins familiaux	350 €
Les Jardins de l'Orangerie	120 €
Comité de Jumelage Rosheim	1 450 €

Associations	Montant
Ecole maternelle et Ecole Primaire	2 000 €
APE du Plateau	200 €
Comité de jumelage Murlo	1 000 €
Section Gym volontaire	1 000 €
Section Haltérophilie	5 000 €
ASG les Monts en l'air	2 000 €
ASG Judo	2 000 €
ASG Basket	6 000 €
ASG Handball	6 500 €
ASG Tennis	300 €
ASG Football	9 500 €
Gibervillaise Badminton	1 300 €
Les Passants de la Gronde	900 €
Club de Tarot	100 €
Cie Voslutttes	200 €
Pétanque	150 €
Karaté	150 €
Vélo club de Giberville	400 €
AGLAE	120 000 €
Club de l'amitié	1 000 €
Secours Gibervillais	2 500 €
Giber'Voile	750 €
Mémoire et Patrimoine SMN	300 €
La Renaissance	1 000 €
Maison des Canadiens	200 €
Giberbrass	500 €
Comité Juno	75 €
Association du cimetière	100 €
Les nounous d'enfer	150 €
TOTAL ASSOCIATIONS	179 390 €
Droits d'adhésion	Montant
AFCD RP / Maires pour la Paix	625 €
Conseil National des Villes et Villages Fleuris	225 €
Union Amicale des Maires du Calvados	1 300 €
ANDES	120 €
TOTAL DROITS D'ADHESION	2 270 €
TOTAL GENERAL	181 660 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

ADOpte le montant des subventions aux associations et droits d'adhésion 2024 ;

AUTORISE en outre Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir à cet effet avec l'association AGLAE ;

INDIQUE que les Maire-Adjointes et/ou conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote se rapportant à l'attribution de la subvention à une association dont ils sont membres du bureau.

DÉCIDE d'allouer une subvention de fonctionnement au CCAS de Giberville, d'un montant de 200 000 € ;

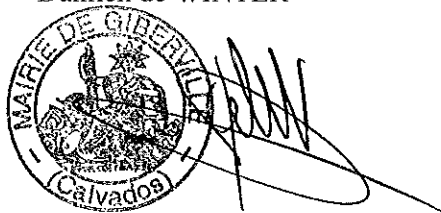
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir en la matière.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOISSÉE



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240325-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024
Publication : 04/04/2024